# Compte rendu conseil municipal du 25 novembre 2022 à 20 heures

9 présents : Jérôme Vivot, Jérôme Guenot, Mélitine Bondenet, Florence Suzanne, Romain Prétet, Gilles Petit, Jean-Paul Vautherin, Gérard Jouillerot, Claude Invernizzi.

4 procurations : voir feuille d’émargement

Secrétaire de séance : Romain Prétet

Début de séance à 20h.

Le maire demande au conseil d’ajouter à l’ordre du jour l’annualisation des heures de l’accompagnatrice scolaire. Le conseil accepte à l’unanimité.

1. Approbation PV du conseil municipal du 07.10.2022

Les comptes rendus ont étés remplacés par un procès-verbal réglementaire au détriment des questions diverses qui n’apparaissent plus dans celui-ci. Il est convenu qu’un document d’information sera rédigé pour palier à ce manque.

Le PV est approuvé à l’unanimité. (13 pour)

1. Passage à la nomenclature M57

Le référentiel M57 est l'instruction budgétaire et comptable la plus récente, mise à jour par la DGCL et la DGFiP, en concertation étroite avec les associations d'élus et les acteurs locaux qui permet de simplifier les plans des comptes.

Le conseil approuve à l’unanimité. (13 pour)

1. Tarification eau et assainissement – locataires 18 grande rue Anteuil

Les appartements sont raccordés à l’eau chacun à un sous-compteur individuel eux-mêmes raccordés à un compteur principal, et c’est avec ce dernier que l’exploitant facture à la commune l’eau et l’assainissement, le maire veut donc préciser le fonctionnement de la facturation aux locataires de l’eau et de l’assainissement selon le relevé de leurs compteurs individuels annuellement.

Le conseil approuve à l’unanimité.

1. Extinction de l’éclairage publique sur la commune.

Le maire propose au conseil en vue de faire des économies d’énergies et d’argent d’adapter l’éclairage des trois villages pour pouvoir faire une extinction partielle de 22h30 à 5h30. Pour cela, il est nécessaire de changer trois horloges astronomiques sur l’installation et de reprogrammer l’ensemble du parc de candélabre. Un devis de notre prestataire Baumgartner pour ces opérations s’élève à 1342€HT. Une information sera faite à la population d’ici à ce que les modifications soient faites à horizon 4 mois.

Le conseil approuve à l’unanimité (13 pour).

1. Annualisation du tps de travail de l’accompagnatrice scolaire.

Le principe de cette démarche est de lisser le salaire de cette personne tout au long de l’année pour bénéficier d’un salaire fixe mensuel même durant les périodes de vacances scolaire.

Le conseil approuve à l’unanimité

1. Questions diverses.
* Colis des anciens : budgets 30€ par personnes (36 femmes chez Actions Philippe Streit et 68 mixte/hommes pris au Greniers)
* Nouvelle association pour des projets éoliens plus réfléchis de l’Isle sur le Doubs et ses voisins, réunion d’information le lundi 12 décembre à 19h à L’Isle
* Bornage à Glainans rue de la tuilerie sur le terrain de Mme Giorgi par le cabinet Cocquard le 30 novembre à 15h.
* Le maire informe le conseil que les illuminations de noël du village seront remplacées par 6 sapins répartis dans les 3 villages, à savoir, 4 sapins sur Anteuil, 1 à Glainans, et 1 à Tournedos décorés de guirlande traditionnelles et électrique. Claude Invernizzi fait don d’un sapin.
* La convention de déneigement est reconduite cette année encore avec l’entreprise la fumée verte (Jérôme Cardot) qui prendra les astreintes du week-end et les heures non travaillées de l’employé communal si de la neige est annoncée.
* Retour sur la possibilité de faire un périscolaire gérer par l’association Action Philippe Streit et dans leurs locaux moyennant une participation de la commune de 70 à 100000€ de la commune. Le projet est en cours de discussion avec l’ensemble des élus.
* Le deuxième coté de trottoir à l’entrée de Glainans en venant d’Anteuil est validé, la commune a reçu une subvention de 14000€.
* Le 3 décembre, un téléthon est organisé par la commune et Action Philippe Streit à la salle de la communication d’Anteuil. Début des évènements à 10h, 3 circuits de marche pédestre, 4 home-trainers (fil rouge), table de ping-pong, divers activités, buvette et petite restauration sur place.

La séance se termine à 22h30.